

Observations sur le génie de la langue française.

Parmi les nombreux objets de discussion en matière d'enseignement public, agités par l'esprit réformateur de ce siècle, il n'est guère de question aussi digne de fixer l'attention générale que celle des langues modernes. Depuis que la lutte s'est engagée à ce sujet, jusqu'à ce moment-ci, même diversité des jugemens, même rigueur dans le principe. Tandis que, selon les uns, quant au développement des facultés intellectuelles et morales des élèves, les langues et littératures dites classiques l'emporteront toujours sur les créations littéraires des temps modernes; les hommes d'affaires et surtout les partisans de l'utilisme en vogue ne se lassent point à décrier *les humanités* et à diriger leurs rudes attaques contre toute instruction scientifique, à moins qu'elle n'ait pour but immédiat le bien-être matériel. Il n'est pas jusqu'aux Tartuffes de nos jours qui n'aient lancé leurs anathèmes contre le paganisme des auteurs grecs et latins.

Nous sommes également éloignés d'approuver ce qu'il y a d'égaremens dans un système d'instruction, antinational au fond, que de faire attention aux clameurs fastidieuses des gens du monde. Assurément, c'est le génie de l'antiquité sous les inspirations duquel s'est formée une grande partie de notre civilisation; aussi la société ne saurait-elle se passer de ces études qui ont si puissamment contribué aux lumières de ce siècle. Néanmoins, tout en admettant que les anciens entrent pour beaucoup dans la civilisation de notre époque, il faut reconnaître que la société actuelle s'est bien plus développée sous une autre influence, qui a son domaine à soi, et dont il importe autant d'approfondir les principes que d'apprendre les faits. „Les anciens vivaient de la conquête, c'est-à-dire du travail d'autrui; nous vivons, nous, de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire de notre propre travail.“ †) Voilà le caractère distinctif des sociétés modernes, le grand mobile qui ne cesse de leur donner l'essor. Il est impossible de bien apprécier l'esprit de notre temps, sans approfondir les lois fondamentales du régime industriel.

Or, le principe sur lequel est fondée la civilisation du monde actuel, le travail producteur, tant individuel que collectif, est-il si dépourvu d'idées et de faits propres à cultiver les jeunes intelligences, que l'enseignement public y chercherait en vain des objets faits pour enrichir son domaine? A coup sûr, ce serait une grande témérité que de porter un pareil jugement défavora-

†) Blanqui: Hist. de l'Econ. pol. T. I. p. 37.

ble, surtout quand on a dédaigné de faire des recherches quelconques touchant la matière en question. Comme le monde ancien nous a légué un riche ensemble de faits instructifs, il en est de même des productions du génie de la civilisation moderne. Seulement les objets d'enseignement créés par l'action de la société récente ne sont pas encore rédigés en système, et restent toujours épars, ignorés, dédaignés même de la plupart des instituteurs de profession. Les Platons, les Démosthènes, les Cicérons des siècles récents ont-ils trouvé dans les écoles dites réelles un accueil digne de leur importance? Quelle est l'école primaire supérieure où les Villemain, les Barante, les Mirabeau, les Foy, les Pitt, les Fox, les Burke, les Sheridan, les Canning, les Huskisson, les Brougham, les Adam Smith, les Say, les M. Chevalier se lisent et s'interprètent d'une manière semblable à celle qui dans nos collèges distingue la lecture des grands orateurs et hommes d'état de l'antiquité? Les ouvrages des auteurs nommés et de beaucoup d'autres renferment une source abondante de hautes idées et de notions faites pour initier les jeunes gens aux principes de la civilisation actuelle. Et d'abord, pour n'en citer qu'un, le „Cours d'économie politique fait au collège de France par M. Michel Chevalier“ est du nombre de ceux qui, par l'intérêt des objets traités ainsi que par le charme du style, méritent le plus d'être étudiés par les jeunes gens qui se vouent aux différentes branches de la vie industrielle. Il en est de même de l'Histoire de l'Economie politique de M. Blanqui, excellent ouvrage, qui déroule des tableaux lumineux du progrès de la civilisation universelle. Mais quel est le maître de langue française qui ait parcouru ces sortes d'écrits et qui en même temps ait fait des études économiques, assez étendues et profondes pour être au fait de sa tâche? Il n'y a pas même d'éditions bien apprêtées à l'usage des écoles, comme nous en avons depuis longtemps pour l'étude de l'antiquité.

Pour tirer de l'enseignement des langues modernes tous les fruits dont il est capable, il faut d'abord élargir le cercle étroit dans lequel on fait communément le choix des objets de lecture. Il faut descendre avec les élèves dans le vaste domaine du mouvement économique. C'est là que réside le génie des siècles modernes; c'est là qu'on parviendra à recueillir les matériaux qu'il faut pour compléter l'oeuvre de l'instruction populaire supérieure. Au reste, c'est une justice à rendre à l'industrialisme, qui a établi nos écoles réelles; car lui seul pourra bien résoudre la question qu'il a bien posée.

Ces remarques fugitives, mises en tête d'un traité purement linguistique, m'ont paru indispensables, puisque les adversaires de l'instruction réelle s'attaquent ordinairement au fond des connaissances modernes et aux langues à la fois. Retirés dans leurs habitudes littéraires à eux, ils jugent de l'esprit du monde actuel sur le modèle de l'antiquité. Les anciens n'ayant pas eu d'industrie scientifique, ils sont disposés à nier jusqu'à l'existence d'une telle science industrielle; ils n'y trouvent d'autre chose qu'un matérialisme brutal, qui, ayant déjà infecté une grande partie de la société, aspire maintenant à se glisser dans les écoles au moyen des langues vivantes. La voie la plus sûre de revenir de ces préjugés sera sans doute de faire des études sérieuses et réfléchies, tant sur les principes du régime industriel que sur le génie des langues et littératures en question. On y trouvera un ordre de faits et de doctrines par trop négligé jusqu'ici, et dont l'enseignement, opéré par une lecture bien choisie et bien dirigée, produira un véritable enrichissement spirituel. C'est dans les oeuvres des grands hommes d'état, des célèbres orateurs parlementaires, des économistes renommés que désormais il faut puiser les sujets dignes d'être traités et interprétés dans les écoles supérieures.

Par une erreur semblable à celle dont nous venons de parler, il est arrivé que jusqu'à ce moment — ci l'influence formatrice des langues modernes se trouve indûment dépréciée aux yeux du public. C'est un préjugé assez généralement répandu que la langue française ou anglaise est moins propre à former et façonner l'intelligence des élèves que ne le sont les langues savantes. Celles-ci, dit-on, sont des langues faites et accomplies, tandis que la grammaire française ou anglaise change, à mesure que l'usage varie. Voilà une assertion aussi inexacte dans le fond que séduisante par son apparence. Les langages d'Homère, d'Hérodote, de Xénophon, du Nouveau Testament etc. sont si dissemblables l'un de l'autre, qu'il y a presque autant de langues et de grammaires différentes qu'il y a d'écrivains. Comment se peut-il que l'écolier ne se trouve point embarrassé par la foule des diversités qu'il rencontre au cours de sa lecture et qui se moquent de la grammaire positive, stable, accomplie, invariable! Il en est presque de même de la langue latine dans les divers degrés de son développement. Quelle distance du langage de Térence à celui de Tacite! La grammaire de ce dernier diffère trop de celle de Cicéron, pour que l'esprit du jeune latiniste puisse avancer sans obstacles dans la voie épineuse des exercices de style. Mais en français, c'est autre chose. „Notre langue se fait remarquer entre toutes par un caractère bien spécial, qui la dispose plus que toute autre en faveur des travaux dont il est ici question. Nulle ne peut se vanter d'être plus constante, plus fixe, plus une. Dans aucune des diverses parties de la littérature n'ont été de bonne heure assujetties à des règles plus invariables. Depuis le grand siècle, grâce à l'Académie française, grâce à Malherbe, à Vaugelas, à Boileau et à leurs pareils, presque rien n'a été laissé à l'arbitraire de l'écrivain.“ †) Si le défaut en question avait un fondement quelconque, ce ne serait pas pour les inconvénients de grammaire qu'il faudrait bannir les langues vivantes de nos écoles supérieures, mais puisque ce serait à pure perte qu'on se donnerait la peine de les apprendre; car, selon ces Messieurs, la langue d'aujourd'hui serait demain inintelligible!

La frivolité d'une telle prétention ne peut échapper à quiconque regarde la chose d'un oeil impartial. Mais il y a des reproches mieux fondés en apparence; reproches pour la réfutation desquels il faut un examen plus rigoureux, plus pénétrant, et même des preuves évidentes, afin de démontrer l'injustice dont on a coutume de traiter les langues vivantes. Dans un essai très ingénieux au reste, intitulé: L'antiquité dans les écoles réales, ††) M. Büttner vient d'avancer qu'en clarté et précision la langue latine n'est point inférieure à la langue française. Qu'en outre elle a pour toutes les catégories, sur lesquelles est formulée la pensée humaine, ses types déterminés et invariables; mérite dont on ne saurait trop estimer les avantages résultant pour l'instruction. Que c'est la tâche de l'enseignement des langues étrangères, d'empreindre dans les esprits ces catégories, d'y diriger sans cesse les attentions, afin d'accoutumer les élèves à bien penser et à bien parler. Que les langues modernes sont peu faites pour donner à l'esprit cette justesse, puisqu'elles n'ont pas ces règles et modèles assez complets, et que bien souvent elles s'en écartent, lors même qu'elles n'en manquent pas. Il faut regretter que M. Büttner, qui a su poser la thèse avec tant de netteté, s'est refusé à l'appuyer d'argumens et d'exemples. Car toute belle et claire qu'est l'exposition qu'il a faite de son sujet, on n'y peut

†) Synonymes français par Benj. Lafaye p. 84.

††) Voir le programme de l'école réelle d'Elbing. 1845.

pourtant trouver qu' une pure assertion qui, loin de prouver quelque chose, a elle-même besoin d'être prouvée. Comment! La langue française ne l'emporte point en fait de clarté sur le latin? Mais voyons. Que veut dire en français: *filius mercatoris*? *Le fils du marchand*, ou *le fils d'un marchand*, ou *le fils de marchand*, ou *un fils du marchand*, ou *un fils d'un marchand*, ou *un fils de marchand*, ou *fils du marchand*, ou *fils d'un marchand*, ou *fils de marchand*? Voilà neuf acceptions très différentes, pour l'expression desquelles la pauvre langue latine n'a qu' une seule façon de parler. Où est la précision? Où sont les catégories? Les types déterminés et invariables??

Nous sommes d'accord que l'avantage à tirer de l'enseignement des langues étrangères consiste dans cette culture des facultés de l'esprit dont M. Büttner a donné un si bon aperçu. Mais si, à cet égard, la langue latine lui semble être préférable au français, il est tombé dans la même erreur où se trouvent la plupart de nos philologues. Car quiconque a fait sur les langues vivantes des études, non pas désultatoires, mais suivies et raisonnées, doit s'être aperçu d'abord que se sont précisément les dites langues, surtout la langue française, qui portent le plus parfaitement ces empreintes où l'on reconnaît l'ordre naturel de la pensée humaine.

L'absence de l'article est une véritable défectuosité de la langue latine. Elle se trouve par ce défaut hors d'état d'individualiser les objets exprimés par les substantifs. Or, la fonction remplie par l'article dans l'action de la pensée, est de représenter un objet comme individu de son espèce. A mesure que l'espèce ou que l'individu se prête le premier à l'imagination, c'est l'article indéfini ou l'article défini qui précède le substantif. Quand je dis: *Le voleur s'est enfui*; c'est comme qui dirait: Cet être, cet individu qui appartient à la classe des voleurs, est échappé. Voilà la perception d'un individu qu'au moyen de l'article défini je range au milieu de son espèce. Mais lorsque je dis: *Un voleur s'est enfui*; c'est la classe qui vient d'abord se présenter à mon esprit, et je ne fais qu' en prendre un représentant quelconque. Quand je dis: *Les âmes faibles craignent la mort; mais l'homme courageux en perd peu-à-peu la crainte*: la perception est générale, les mots *les âmes faibles* désignant la classe entière ainsi que les mots *l'homme courageux*, où la classe se trouve représentée par l'individu. C'est aussi au moyen de l'article que se fait la perception partitive, p. e. *Il y a des âmes faibles, il y a des hommes courageux*. Enfin, où ce rapport de subordination de l'individu sous son espèce est impossible ou mal-à-propos, le substantif n'est précédé d'aucun article, p. e. *Crédit est synonyme de confiance, et le crédit suppose la bonne foi*. En premier lieu le mot *crédit* a une acception absolue; celle qu' il a dans la seconde phrase, est individuelle. Ainsi, pour généraliser la remarque dont nous venons de citer quelques exemples, il faut avouer que la langue latine est insuffisante pour distinguer les diverses sortes de perceptions, savoir la perception individuelle, tant déterminée qu' indéterminée, la perception générale, la perception partitive et la perception absolue. Voilà des catégories essentielles qui, au grand préjudice de la culture des esprits, manquent entièrement au génie de la langue latine.

Faisons un pas de plus, et ajoutons à l'exemple pris dans le latin son prédicat, afin d'en faire une proposition complète, comme: *Filius mercatoris captivus est*. Voilà nos petits latinistes plongés dans de nouveaux embarras. Comment traduire cela? A ne pas répéter les diverses significations des deux premiers mots de la phrase, on demande, quel en est le sujet, quel en est le prédicat? Faut-il traduire: *Le (Un) fils du (d'un, de) marchand est prisonnier*, ou bien: *Le prisonnier est le (un) fils du (d'un, de) marchand*? Nouvelle pauvreté

de la langue latine! Je ne disconviens pas que la personne qui parle, ne sache, dans de pareils cas, par le ton de voix mettre le sens de son discours hors de tout équivoque; et que d'ailleurs, par ces inexacritudes d'expression, la faculté divinatrice et combinatoire des écoliers ne s'aiguise et gagne en intensité. Mais, comme dit M. Büttner, on exige d'une langue, choisie pour modèle d'exercice intellectuel, qu'elle embrasse dans ses formes et constructions toutes les catégories sur lesquelles est formulée l'action de la pensée. Sous ce rapport on ne peut nier qu'en Latin la catégorie prédicative, sur laquelle repose la structure entière du discours, manque de tout mode d'expression bien formulé.

Mais, m'objectera-t-on peut-être, ce que le Latin y perd de précision, il le gagne abondamment en variétés et nuances de diction. A la bonne heure! Mais Il ne s'agit point de faire des recherches touchant la richesse de la langue, mais touchant son mérite en fait d'instruction. De ce point de vue, jetons un coup d'oeil sur les préférences qui distinguent le génie de la langue française. Toute phrase étant composée d'un sujet et d'un prédicat, il est d'une importance trop peu encore reconnue, d'accoutumer les écoliers à saisir presque instinctivement le sujet, et à le bien distinguer du prédicat. P. e. *Dieu est l'auteur des choses.* Dieu est le sujet de cette proposition, *l'auteur des choses* en est le prédicat. Le sujet marche en tête de la phrase, le prédicat en occupe la seconde place; c'est tout comme il faut. Mais supposons qu'étant question du créateur de l'univers, la personne qui parle, trouve à propos de placer le prédicat au commencement, ainsi qu'on peut dire en Latin: *Auctor mundi Deus est;* quelle tournure faut-il donner à la phrase française? *L'auteur des choses est Dieu* renferme un sens différent de ce que l'on veut dire. C'est comme qui dirait: L'être qui a créé le monde, est de nature divine. Pour mettre en relief *l'auteur des choses*, sans néanmoins porter atteinte au sens de la sentence, on n'a qu'à faire subir un léger changement au verbe être, savoir: *L'auteur des choses c'est Dieu.* Voilà l'un des expédients à l'aide desquels les Français se trouvent en état de donner, sauf la clarté de l'expression, à leur langue la même flexibilité et souplesse qu'on s'est habitué à admirer seulement dans les livres grecs ou latins.

Que les fauteurs du latin me permettent, de leur demander le type formulé qui caractérise l'expression du rapport entre le sujet et le prédicat. Quant au français, la réponse en est faite à l'instant. Ordinairement le verbe est précédé de son sujet, et suivi de son prédicat. Mais, lorsque c'est le prédicat qui marche en tête de la phrase, le verbe copulatif est précédé de *ce*. „L'auteur des choses est un Dieu“ diffère d'une manière très-sensible de „L'auteur des choses c'est Dieu“; mais l'un et l'autre sens est renfermé dans la phrase latine: *Auctor mundi Deus est;* et ce n'est qu'à force de deviner qu'on parvient à attraper le vrai sens de la proposition latine.

Après avoir ainsi posé le principe régulateur de l'énonciation prédicative en français, je suis dans l'obligation d'en prouver la justesse par des exemples. Les grammairiens nous faisant faute relativement à la règle que nous venons d'établir, il faut recourir à l'observation de l'usage, dont il est presque impossible de noter toutes les variétés et tous les caprices. Mais j'ose espérer que le peu d'exemples, recueillis au cours de ma lecture, suffiront pour confirmer la dite règle.

L'état, c'est moi.

Le caractère distinctif de l'économie politique grecque et romaine, c'est l'esclavage; la tendance irrésistible de la nôtre, c'est la liberté.

Blanqui.

Le peu d'égards que les Barbares conservaient pour Rome, étaient accordés à une puissance qui conspirait sa ruine avec eux, et qui les aida à l'achever. Cette puissance, c'était l'église chrétienne.

Bl.

Le fait essentiel et caractéristique de l'invasion des peuples désignés sous le nom de Barbares, ce fut leur passage de l'état conquérant et vagabond à la condition de propriétaires.

Bl.

Voyez Corinthe: quelle magnifique situation pour le commerce! Elle avait un port pour recevoir les marchandises de l'Asie; elle en avait un autre pour recevoir celles de l'Italie, et l'Italie c'était l'Europe de ce temps.

Bl.

De même, lorsque le sujet est exprimé par l'infinitif d'un verbe, p. e

Le principal caractère qui distingue les lois de Lucurgue, c'est d'avoir été, pour ainsi dire, improvisées et appliquées sans transition à l'administration d'un peuple qui en avait eu jusqu'alors de fort différentes.

Bl.

Si peut-être la règle proposée contient le principe général, il faut cependant observer que l'application en peut subir des modifications, surtout lorsque une espèce d'identité s'est établie entre le sujet et le prédicat. D'autres anomalies auront l'origine dans l'inadvertance de l'écrivain, à qui le sujet est échappé, p. e.

Vainqueurs, les Romains conservaient leurs habitudes militaires, dont le principal caractère est le mépris du travail.

Bl.

Il faut dire: dont le mépris du travail est le principal caractère.

Comme la grande majorité des exemples confirme la loi que nous avons indiquée, touchant l'emploi du pronom *ce* devant le verbe copulatif, il sera permis de simplifier l'ensemble de règles que M. Borel a donné à ce sujet dans sa Grammaire Française, ouvrage abondant d'observations fines et ingénieuses, pg. 180.

„Le pronom *ce*, suivi d'un pronom relatif, et placé au commencement d'une phrase, doit ordinairement être répété dans le second membre, si toutefois celui-ci renferme le verbe *être*: *Ce qui augmente mon chagrin et mes inquiétudes, c'est l'indifférence avec laquelle vous recevez mes exhortations.* — *Ce qui me rend la vie douce, c'est votre attachement.* — “ La raison pour laquelle le pronom *ce* est répété dans ces deux phrases, est celle que le sujet est mis à la suite du verbe *être*. Avec la même justesse on peut dire: „*L'indifférence avec laquelle vous recevez mes exhortations, est ce qui augmente mon chagrin et mes inquiétudes.* — *Votre attachement est ce qui me rend la vie douce.* Mais, si le savant grammairien ajoute: „On pourrait à la rigueur supprimer ce pronom dans ces deux exemples,“ il avance une opinion que je n'oserais partager. Je suis persuadé que l'omission du pronom *ce* n'est permise que quand les deux parties constructives, savoir le sujet et le prédicat, retiennent leur place légitime, p. e. *Ce qui augmente mon chagrin et mes inquiétudes, est une source de vos jouissances.* — *Ce qui me rend la vie douce, sera une cause de vos troubles.* Dans ces deux exemples, tout ce qui précède le verbe *être*, forme le sujet de la phrase; tout ce qui le suit, en est le prédicat. Je ne saurais adopter non plus l'avis de M. Borel, disant que l'emploi du pronom *ce* est indispensable, quand le verbe *être* est suivi d'un pluriel ou d'un pronom de la première ou de la deuxième personne: *Ce que je blâme en vous, ce sont vos indiscretions et vos fanfaronnades.* — *Ce qui m'attire dans ce pays, c'est vous, ce sont les agrémens de votre société.* — *Ce qui m'inquiète, c'est toi, ce sont tes imprudences.* — Je persiste à

dériver l'emploi du pronom *ce* de l'inversion. Dans tous ces exemples, c'est le prédicat qui commence la phrase, dont le sujet est mis en arrière. Mais, dès que le commencement de ces sortes de propositions renferme le sujet, la suppression du pronom est toute conforme à la règle, p. e. *Ce que je blâme en vous, sont des bagatelles en comparaison de ce que vous trouveriez à blâmer en moi.* —

„L'emploi de ce pronom a lieu aussi avant le verbe être, quand le sujet, sans renfermer *ce*, est d'une certaine étendue: *Un éloge particulier que mérite la Grèce, c'est d'avoir produit les plus grands hommes dont l'histoire doit conserver le souvenir.*“ A regarder cet exemple de plus près, on voit que ce n'est pas le sujet qui commence la phrase, mais le prédicat; le sujet, c'est l'infinitif *d'avoir produit etc.*

„Dans ce cas aussi l'emploi de *ce* serait indispensable, si l'attribut singulier qui commence la phrase, était suivi du verbe être accompagné d'un sujet pluriel. *Une autre singularité de la ville de Rome, ce sont les troupeaux de chèvres, et surtout ces attelages de grands boeufs aux cornes énormes.*“ — Disons plutôt que l'emploi de *ce* est régulier toutes les fois que l'attribut (nous autres Allemands disons „*le prédicat*“) qui commence la phrase, est suivi du verbe être accompagné d'un sujet quelconque. Selon moi, Mr. Borel n'a, pour donner à sa grammaire un mérite de plus, qu'à généraliser la règle, forcée par lui dans des limites trop étroites. Sans doute il sera aussi d'accord que dans les exemples suivants: *Ce qu'il a fait est digne d'éloge.* — *Ce qui m'indigne est donc louable à vos yeux.* — l'omission de *ce* n'est pas motivée par l'adjectif qui suit le verbe être, mais parce qu'il n'y a pas inversion des deux parties de la phrase.

Si, par l'examen du rapport existant entre le sujet et le prédicat, nous sommes parvenus à résoudre une question de grammaire assez difficile, la même méthode nous servira de guide dans la solution d'un autre problème, méthode dont le principe est puisé dans l'ordre éternel de notre esprit. Des deux parties constructives principales, c'est le sujet qui peut être défini par une apposition, ou par un adjectif, ou par un régime. Quant à l'apposition, je me réduis à remarquer qu'elle est susceptible de préposition, lorsque le substantif auquel elle se rapporte, est suivi d'un régime.

Après plus de deux mille ans nous n'avons pas encore obtenu la réalisation de l'Utopie de Platon, de ce juste-milieu économique, assurant à chacun une égale répartition des profits du travail. BI.

L'économie politique, science des intérêts matériels, peut aspirer à servir activement, puissamment même, la cause de la liberté de l'homme, de cette liberté générale qui consiste pour chacun à développer ses facultés et à les exercer pour le plus grand avantage de lui-même et de ses semblables. M. Chevalier.

Il faut cependant observer que le petit nombre d'exemples, recueillis de moi à ce sujet, m'empêche d'établir en principe absolu la remarque que je viens d'avancer. Ayant seulement pu effleurer cette question grammaticale, je prie les personnes qui sont portées pour de pareilles recherches scientifiques, de vouloir bien faire attention à ce que l'usage des meilleurs écrivains français a constitué touchant cette matière.

Quant à la qualification des substantifs à l'aide d'un adjectif, ou moyennant leur régime, je me flatte d'avoir attrapé un principe qui servira à éclaircir deux questions de grammaire dont la solution n'a pas encore réussie d'une manière satisfaisante. La première regarde la place de

l'adjectif; la seconde, l'emploi de l'article. Pour faire comprendre le noeud de la question, il faut rappeler deux termes grammaticaux, de l'application desquels dépend le résultat de notre recherche.

L'homme qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur. Dans cette période le sujet est suivi d'une proposition incidente déterminative, qui offre le sens suivant: *Celui qui se trompe, n'aime pas à reconnaître son erreur.* Mettez la virgule après le substantif *l'homme*, et la proposition incidente, de déterminative qu'elle était, devient explicative, et vient présenter un sens tout différent: *L'homme, cet être qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur.*

Il en est de même de cet exemple-ci: *Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous.* Cela veut dire: *Ceux des historiens qui connaissent les circonstances etc.* Avec la virgule devant le pronom, on donne à entendre qu'il est de la science des historiens de connaître les circonstances de cette guerre, comme ils connaissent ceux de tout autre évènement de l'histoire universelle.†)

Cette différence du sens résulte de la diversité des distinctions appliquées au sujet de la phrase. Dans le premier cas nous distinguons l'homme qui est sujet à l'erreur d'autres personnes qui n'y sont pas sujets, ainsi que nous séparons les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, du nombre de ceux qui n'en savent rien. La proposition incidente déterminative sert donc à distinguer son antécédent d'autres personnes ou objets, auxquels la qualité, exprimée par la phrase incidente, ne convient pas. Mais quant aux phrases explicatives, c'est autre chose. Dans les exemples allégués, elles ne distinguent pas l'homme qui est sujet à l'erreur, d'autres hommes, ni ceux des historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, d'autres historiens; bien s'en faut. Ce qu'elles distinguent, c'est la qualité de l'homme, d'être sujet à se tromper, d'autres qualités du même individu; ainsi qu'elles séparent la qualification dont jouissent les historiens, de connaître les causes de cette guerre, de leurs autres qualifications.

Appliquons maintenant ce principe à la fonction de cette partie constructive que nous autres Allemands, d'après le système grammatical de Bekker, ††) appelons ordinairement l'Attribut. Il est évident que le sujet; comme il est modifié dans les exemples précédens par une phrase entière, peut aussi être qualifié au moyen d'un substantif régime ou d'un adjectif. C'est pourquoi je ne doute pas de mettre en thèse que l'adjectif déterminatif, c'est-à-dire celui qui sert à distinguer son substantif de ses semblables, marche constamment à la suite de son nom; tandis que l'adjectif explicatif, qui désigne une qualité qu'on veut distinguer des autres qualités du même individu, obtient sa place légitime devant son nom. L'adjectif déterminatif nomme un signe essentiel et indispensable pour le fond de la pensée, signe dont l'omission rendrait le discours estropié et inintelligible. L'explicatif ne fait qu'ajouter une marque caractéristique dont la suppression ne nuit pas au fond de la pensée, mais seulement à son expression. Donc les adjectifs, désignant une qualité extérieure telle que la couleur ou la forme, se placent derrière

†) Borel. Gramm. franç. p. 498.
††) Les fondemens de ce système, qui de nos jours a opéré une véritable révolution dans l'enseignement de la grammaire allemande, et qui commence à être employé pour réformer la grammaire des langues vivantes, se trouvent déjà développés dans les „Vrais principes de la langue française par Girard. Paris 1747.“

leur substantif, lorsque ils indiquent la marque distinctive, p. e. une maison blanche, une table ronde, un chapeau noir. Mais, dès que la personne qui parle, veut indiquer une qualité éminente, une propriété qui se fait remarquer parmi les autres, qui saute aux yeux du spectateur et frappe ses sens, c'est l'adjectif qui occupe la première place. „Voilà la blanche maison de mon père!“ s'écrie l'enfant, lorsque, au bout des leçons, les vacances l'ont mis en route pour aller rejoindre ses parens à leur campagne. Le petit garçon ne veut pas distinguer la maison blanche de son père d'autres maisons; mais il donne à entendre que c'est la blancheur qui de loin frappe les yeux. Ce serait un grand ridicule que de parler de la *neige blanche*; mais la *blanche neige* blesse les yeux, lorsque le soleil y darde ses rayons. *Les longues et noires colonnes* de Napoléon ont pu faire trembler les ennemis, surtout dans les *vastes plaines* de la *froide Russie*. Par la même raison on parle de la *nouvelle lune* et de la *pleine lune*, puisque la lune reste toujours la même, la distinction ajoutée ne se rapportant pas à la diversité des objets, mais seulement à la différence des qualités. La *pleine lune*, c'est la lune dans son plein et non dans son premier ou dans son dernier quartier. Les *basses Pyrénées* ne sont pas une montagne toute différente d'autres montagnes du même nom, mais seulement les parties basses des Pyrénées. Il en est de même du *bas Rhin*, c'est-à-dire du Rhin là où il est bas. Le *bas étage* diffère beaucoup d'un *étage bas*, qui est peu exhaussé, ainsi que les *basses classes*, une *basse naissance* et de semblables ont l'adjectif devant leur substantif, puisque ces sortes d'adjectifs, quant à la place qu'ils occupent, se conforment à l'usage des nombres ordinaux. Lorsque cette analogie n'a pas lieu, l'ordre des mots est contraire, comme dans des expressions telles que *style bas*, *chaise basse* etc. Les adjectifs numériques précèdent leurs substantifs, parcequ'ils forment un enchainement continu, un ensemble, un tout. Le premier est si étroitement lié au second et celui-ci au troisième et ainsi de suite, que les différens nombres ne font qu'autant de parties d'une même série. C'est tout comme du *bas Rhin* ou des *basses Pyrénées*. Mais, dès que les adjectifs numériques sortent de cet état d'ordre et d'association, ils suivent la loi générale touchant leur emplacement. Ainsi, l'agriculture ne fournit pas de premières matières aux ateliers de l'industrie, mais des *matières premières*. On peut remonter aussi bien aux *causes premières* qu'aux premières causes, aux *idées premières* qu'aux premières idées. *Chez la plupart de ceux, dit Sainte-Beuve, qui se livrent à la critique, il y a une arrière-pensée première, un dessein d'un autre ordre et d'une autre portée.* Aussi les adjectifs qui, selon les grammairiens, devancent leurs substantifs, puisqu'ils expriment une qualité inhérente, tirée de la nature même du substantif, du nombre desquels sont *riche banquier, fidèle ami, sage magistrat*, quittent leur place pour marcher à la suite du substantif, lorsque, d'explicatifs qu'ils étaient, ils se sont faits déterminatifs; p. e.: *Le système continental ne pouvait réussir que par un accord unanime: on ne devait l'espérer que d'une domination unique et universelle.*

Il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse.

Mais, que faire de ces adjectifs qui précèdent presque constamment leurs noms, comme *beau, bon, brave, cher, digne, grand, gros, haut, jeune, joli, mauvais, méchant, meilleur, petit, vaste, vieux, vilain*? Il est évident que tous désignent une qualité si générale, si vague, si dépourvue de tout caractère frappant, que par cela ils sont peu faits pour fournir des marques distinctives, et partant pour séparer leur substantif de ses pareils. D'ailleurs, ils se

rapprochent en quelque sorte du principe des adjectifs numéraux, en tant qu'ils n'indiquent point quelque chose de constant, d'absolu, de renfermé dans des limites positives, mais plutôt un ensemble de gradations et de nuances progressives. Il y a du bon au mauvais, du grand au petit, du jeune au vieux, du joli au vilain la même relation qui existe entre le premier et le dernier. C'est à un ordre à soi qu'appartiennent ces adjectifs, différence qui se fait bien sentir dans l'exemple suivant: *Quelle prodigieuse distance entre un bel ouvrage et un ouvrage parfait et régulier!* Celui-là est d'une qualité vague et relative; celui-ci est noté par un signe distinct et déterminé. Aussitôt que les adjectifs mentionnés sortent de leur cercle de relation où ils restaient enchainés l'un à l'autre, ils suivent l'ordre des adjectifs déterminatifs. *Père bon* renferme un sens très distinct; car la bonté est une qualité qui se reconnaît à des marques particulières. Il en est de même d'*honnête homme* et d'*homme honnête*, de *brave homme* et d'*homme brave*. C'est ainsi qu'on parle d'un *monde meilleur*, de *jours meilleurs*.

Un principe semblable à celui dont nous venons d'apprendre quelques applications, semble décider de la manière dont l'attribut substantif s'attache à son antécédent. Veut-on distinguer la classe à laquelle appartient le substantif modifié par son régime, d'autres classes: celui-ci supprime l'article et ne retient que la préposition. *La porte de ville* appartient à une autre espèce de portes que la *porte de maison*, ou la *porte d'écurie*, ou la *porte de grange*, ou la *porte de jardin*. Par l'emploi de la préposition sans l'article défini, ces différentes espèces sont représentées comme isolées l'une de l'autre. Mais quand il s'agit de signaler un objet comme appartenant à un autre dont il forme une partie, en sorte que cette partie de l'objet est distinguée des autres parties de la même chose: l'article s'introduit entre la préposition et le régime. *La porte de la ville* n'est point signalée comme objet individuel appartenant à l'espèce, mais seulement comme l'une des diverses parties de la ville. C'est ainsi qu'on dit: *Les portes de l'enfer*, *les portes de la mort*; puisque dans ces exemples-ci *les portes* ne forment qu'une partie de l'enfer ou du domaine de la mort. Lorsque je dis: *On a beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement*; je distingue la dite forme d'autres espèces de formes. Mais disant: *En France la forme du gouvernement est monarchique*; je distingue la forme qu'a le gouvernement français, de ses autres attributs p. e. de son esprit, de son caractère, des soins qu'il donne aux affaires publiques etc. — *Quand Napoléon fut dans sa tente, à son abattement physique se joignit une grande tristesse d'esprit.* — *C'était une bataille sans ensemble, une victoire de soldats plutôt que de général, comme dans l'enfance de l'art.* — Dans le premier de ces deux exemples l'abattement physique est opposé à la tristesse d'esprit. Par là s'explique l'acception d'adjectif qu'adopte le régime sans article. Dans le second exemple nous voyons l'antithèse *bataille de soldats* et *bataille de général*, d'où il résulte que le substantif régissant reste le même. Mais dans les mots *l'enfance de l'art*, c'est le substantif régissant qui, en cas de distinction, serait remplacé par un autre nom, tandis que le régime resterait le même. L'enfance de l'art se distingue p. e. de la perfection de l'art, ce qui laisse intact le régime. Pour bien sentir la différence établie, voyez les exemples suivants:

Le moindre éclair de paix et de liberté est toujours suivi d'une pluie de richesse et de prospérité. BI.

Les querelles de patriciens et de plébéjens n'ont pas été plus vives à l'époque de la terreur, qu'elles ne le furent à Rome pendant les proscriptions de Sylla. BI.

Quoiqué l'église chrétienne apparût tout organisée avec sa hiérarchie noble et

sévère, tout le monde eut bientôt compris le principe de l'égalité qu'elle portait dans son sein. Elle plaisait aux grands par ses dogmes de subordination et d'obéissance, et aux petits par ses doctrines d'indépendance et de nivellement devant Dieu. Les maîtres perdaient insensiblement les habitudes de despotisme qui s'attachaient à l'idée de la propriété.

Bl.

Ces exemples suffiront peut-être pour l'exposition du principe établi touchant le sujet en question. Je ne prétends nullement avoir entièrement résolus les problèmes que je viens d'aborder. Seulement j'espère les avoir un peu simplifiés, laissant à ceux dont les connaissances du français sont plus profondes et plus étendues que ne le sont les miennes, le soin de continuer ce genre de recherches. Plus on y sera pénétré avant: et plus on s'apercevra de la conformité existant entre les formes du discours français et l'ordre de l'esprit humain. C'est ainsi que disparaîtront peu-à-peu les préjugés qui restent toujours à l'égard du génie de la dite langue.

Gruebnau.

Fautes à corriger:

Page 3 ligne 10, au lieu de *embarassé* mettez *embarrassé*.
 — 8 — 14, — *ceux* — *celles*,
 — 3 — 27, — *évidens* — *évidentes*.
 — 5 — 8, — *manque* — *ne manque*.

